



ISEE

À LA MESURE DE NOS RÉALITÉS

Début 2025, l'emploi salarié reste fragilisé

Au 1^{er} trimestre, 77 300 salariés sont déclarés auprès de la Cafat par les employeurs privés et publics. Malgré une légère progression en données brutes début 2025, cette reprise reste très inférieure aux niveaux habituels à cette période de l'année. Aussi, corrigé des variations saisonnières, l'emploi salarié continue de reculer dans le secteur privé comme dans le secteur public, prolongeant une tendance entamée depuis fin 2023. L'emploi salarié reste fragilisé par le faible nombre d'embauches, malgré un recours au chômage partiel qui freine encore les pertes d'emploi. Tous secteurs confondus, 11 800 emplois ont été supprimés en un an.

Dans le privé, tous les grands secteurs subissent des pertes d'emplois, mais celles-ci sont particulièrement marquées dans l'industrie et les services. Le commerce n'échappe pas à cette tendance. La construction et l'agriculture, déjà fragilisées avant la crise de 2024, atteignent des niveaux d'emploi historiquement bas.

10 300 emplois perdus dans le secteur privé en un an

Au 1^{er} trimestre 2025, le **secteur privé** comptabilise 56 220 salariés. Pour la deuxième année consécutive, la reprise attendue en mars n'a pas lieu dans les proportions habituelles. Aussi, une fois les effets saisonniers corrigés, l'emploi salarié privé diminue de 1,2 % par rapport au trimestre précédent (données CVS). Cette diminution prolonge la tendance amorcée dès la fin 2023 et qui s'est accentuée à partir de juin 2024. Cette baisse est plus marquée qu'au trimestre précédent (-0,6 %), mais elle reste toutefois nettement moins prononcée qu'aux 2^e et 3^e trimestres 2024.

Ainsi, sur cette période, le secteur privé perd 10 300 salariés. Cette contraction est néanmoins partiellement contenue grâce aux dispositifs de chômage partiel (*voir encadré n°2*), qui ont permis à 3 500 salariés de conserver leur emploi en mars malgré une activité réduite (contre 6 970 en décembre).

Par ailleurs, ces chiffres ne reflètent pas pleinement la situation des 4 % de salariés exerçant auprès de plusieurs employeurs. Lorsque certains de leurs contrats prennent fin, ces personnes restent techniquement en emploi – auprès d'au moins un

L'emploi privé en baisse depuis fin 2023

Évolution de l'emploi salarié dans le secteur privé



Sources : Isee - Cafat - Données disponibles au 11/08/2025

employeur – et ne sont donc pas comptabilisées parmi les pertes d'emploi. Néanmoins, la réduction de leur activité ne donne lieu à aucune compensation. C'est notamment le cas des employés de maison (*voir encadré n°1*).

Encadré 1 : Des salariés multi-contrats conservent un emploi, mais perdent un ou plusieurs de leurs employeurs

Sur les cinq dernières années, chaque trimestre, en moyenne 4,3 % des salariés ont travaillé pour plusieurs employeurs à la fois. Les salariés multi-contrats sont plus présents dans l'enseignement (6,0 %), la santé et l'action sociale (5,1 %), l'hébergement et la restauration (4,6 %), les autres activités de services (4,4 %), mais surtout dans les activités de services domestiques, où 54 % ont au moins deux employeurs.

Entre mars 2024 et mars 2025, ce secteur perd 240 emplois (-18 %). Parallèlement, 650 ménages ont cessé d'être employeurs (-16 %). La baisse du nombre d'employeurs, nettement plus marquée que celle du nombre de salariés, indique que certains employés de maison, toujours en emploi auprès d'au moins un ménage, ont perdu un ou plusieurs de leurs autres contrats. Cette baisse d'activité échappe à toute forme de compensation.

Tous secteurs confondus, entre mars 2024 et mars 2025, le nombre de salariés multi-contrats recule de 15 %.

Encadré 2 : Le dispositif de chômage partiel permet de maintenir des salariés en emploi malgré une activité réduite

Pour aider les entreprises à faire face à la crise du nickel d'une part, et aux conséquences de la crise débutée en mai d'autre part, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a complété le dispositif de chômage partiel de droit commun par deux dispositifs spécifiques :

- l'un pour les entreprises touchées par la crise du nickel (délibération n° 396 du 28 mars 2024),
- l'autre spécifique aux exactions débutées en mai 2024 (délibération n° 147/CP du 14 juin 2024).

Ces dispositifs permettent de maintenir les salariés dans leur emploi malgré une activité réduite et ainsi, de garder les compétences au sein de l'entreprise et de maintenir des revenus aux salariés.

Pour le mois de mars 2025, 3 500 salariés encore en emploi au sein de 490 entreprises ont été indemnisés au chômage partiel pour des heures non travaillées. En décembre, c'était deux fois plus : 6 970 personnes dans ce cas, au sein de 1 000 entreprises.

Note : Pour en savoir plus sur les entreprises et les salariés bénéficiaires du chômage partiel, voir le tableau de bord de suivi de la crise de mai 2024 sur le site de l'isee.

En un an, le secteur public perd 1 500 emplois

Au 1^{er} trimestre 2025, le **secteur public** (voir source et méthode) déclare 21 040 salariés tous statuts confondus. Comme pour le secteur privé, la forte reprise habituelle au 1^{er} trimestre, après des effectifs réduits en fin d'année, n'a pas eu lieu dans les proportions attendues.

Le secteur public affiche des effectifs en diminution de 2,5 % par rapport au trimestre précédent (données CVS). La diminution amorcée depuis le 2^e trimestre 2024 s'accélère. Ainsi entre mars 2024 et mars 2025, le secteur public a perdu 1 500 emplois, principalement parmi les contractuels. Ce ralentissement reflète les difficultés dans lesquelles le secteur public est désormais enlisé.

La baisse entamée en juin 2024 s'accélère

Évolution de l'emploi salarié dans le secteur public



Sources : Isee - Cafat - Données disponibles au 11/08/2025

Des indicateurs encore fragiles

Au 1^{er} trimestre 2025, le nombre d'**employeurs du secteur privé** recule de 1 % par rapport au trimestre précédent (données CVS), après une légère reprise observée au 4^e trimestre 2024. Sur la période de mars 2024 à mars 2025, 1 300 employeurs ont mis fin à tous leurs contrats. La moitié sont des ménages employeurs (voir encadré n°1).

Toutefois, au 1^{er} trimestre 2025, l'indicateur du climat des affaires (ICA), qui reflète l'opinion des chefs d'entreprise

gagne 2,7 points par rapport à sa valeur de fin 2024, mais cette hausse est plus lente qu'aux deux trimestres précédents. Malgré cette amélioration, il demeure à un niveau particulièrement bas (81,9), par rapport à sa moyenne de longue période (100).

Du côté des créations d'entreprises, après avoir atteint leur plus bas niveau historique au 2^e trimestre 2024, elles continuent de se relever en ce début d'année, avec une hausse de 7 % entre le 4^e trimestre 2024 et le 1^{er} trimestre 2025 (données CVS). Cette progression est toutefois moins marquée qu'aux 3^e et 4^e trimestres 2024 (respectivement +20 % et +17 %). Ainsi, avec 1 200 nouvelles entreprises créées au 1^{er} trimestre 2025, ce chiffre reste inférieur de 17 % par rapport au niveau de l'année précédente.

En parallèle, les cessations d'entreprises diminuent de 37 % sur un trimestre (données CVS), après des niveaux élevés en fin d'année. Ainsi, le solde entre les créations et les radiations d'entreprises redevient légèrement positif après avoir été déficitaire entre juin et décembre 2024.

Enfin, 67 liquidations judiciaires ont été prononcées au 1^{er} trimestre 2025, soit 11 % de plus que sur la moyenne trimestrielle en 2024.

Dans le privé, tous les secteurs d'activité sont mis à mal

Dans le secteur privé, tous les grands secteurs d'activité subissent des pertes d'emplois. Entre mars 2024 et mars 2025, celles-ci sont particulièrement importantes dans les services (-3 800) et l'industrie (-3 200). Elles sont également significatives dans le commerce (-1 700), la construction (-1 500) et l'agriculture (-130).

3 800 emplois perdus dans les services en un an

Le secteur des **services hors commerce** demeure le premier pourvoyeur d'emploi privé en Nouvelle-Calédonie, avec un emploi sur deux. Au 1^{er} trimestre 2025, il comptabilise 29 600 salariés, soit une baisse de 0,9 % par rapport au 4^e trimestre 2024 (en données CVS). En données brutes, l'emploi reste inférieur à la barre des 30 000 salariés depuis le 3^e trimestre 2024. On est loin des niveaux d'avant émeutes à plus de 32 000 salariés.

Sur les douze derniers mois, le secteur enregistre une perte nette de 3 800 emplois.

Tous les sous-secteurs subissent des suppressions d'emplois. Mais elles sont particulièrement marquées dans l'hébergement et la restauration, le transport et l'entreposage, les activités spécialisées scientifiques et techniques, la santé et l'action sociale, ainsi que dans les services domestiques.

Après une hausse des effectifs en fin d'année 2024, l'emploi dans l'hébergement et la restauration évolue peu en ce début d'année. Au 1^{er} trimestre 2025, le secteur dénombre 860 salariés de moins qu'à la même période en 2024, avec trois pertes d'emplois sur cinq concentrées dans l'hôtellerie.

Dans les transports et l'entreposage, la baisse des effectifs se poursuit depuis le 2^e trimestre 2024. Entre mars 2024 et mars 2025, le secteur perd 670 salariés, principalement dans le transport aérien de passagers et le transport maritime. Sur cette période, le trafic aérien de passagers a été réduit de plus de la moitié sur les lignes intérieures et de 37 % à l'international.

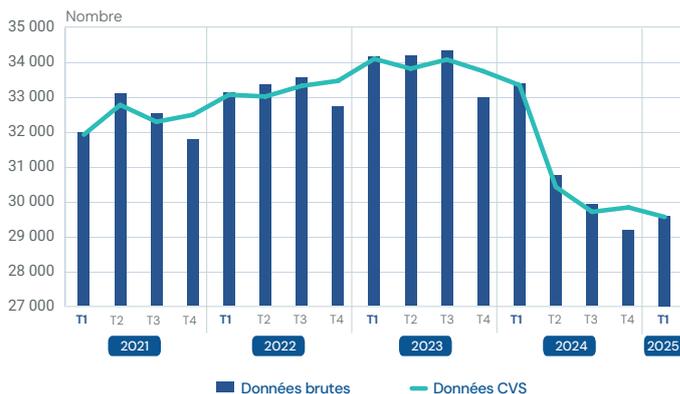
Après un recul continu depuis le 2^e trimestre 2024, l'emploi dans la santé et l'action sociale se stabilise au 1^{er} trimestre 2025. Entre 2023 et 2024, le secteur compte tout de même 360 salariés de moins sur un an, principalement dans les activités de santé (-190 emplois, notamment dans les établissements hospitaliers et la médecine spécialisée) et de l'action sociale sans hébergement (-140 emplois) à destination des jeunes enfants ou des personnes précaires, en situation de handicap ou de dépendance. Dans les activités hospitalières, la grande majorité des effectifs relève du secteur public qui est lui aussi largement pénalisé (*voir encadré n°3*).

Les activités spécialisées, scientifiques et techniques enregistrent une baisse de 440 salariés sur un an, notamment dans les activités d'ingénierie, d'études techniques et de conseils juridiques ou pour affaires.

Enfin, les services domestiques auprès des ménages perdent 240 salariés, soit une diminution de 12 % (*voir encadré n°1*).

Un niveau d'emploi dans les services toujours en repli

Évolution de l'emploi salarié dans le secteur des services hors commerce



Sources : Isee - Cafat - Données disponibles au 11/08/2025

Dans l'industrie, deux emplois perdus sur cinq concernent la métallurgie

Le secteur de l'industrie compte 12 160 salariés au 1^{er} trimestre 2025, soit une baisse de 1 % par rapport au trimestre précédent (en données CVS). L'emploi baisse en continu depuis décembre 2023. Toutefois, le recul observé en début d'année 2025 est moins marqué que celui enregistré au cours des trois derniers trimestres de 2024. Sur un an, l'industrie perd 3 200 salariés.

Les suppressions d'emplois proviennent majoritairement de la métallurgie, et dans une moindre mesure des activités de réparation de machines et équipements mécaniques.

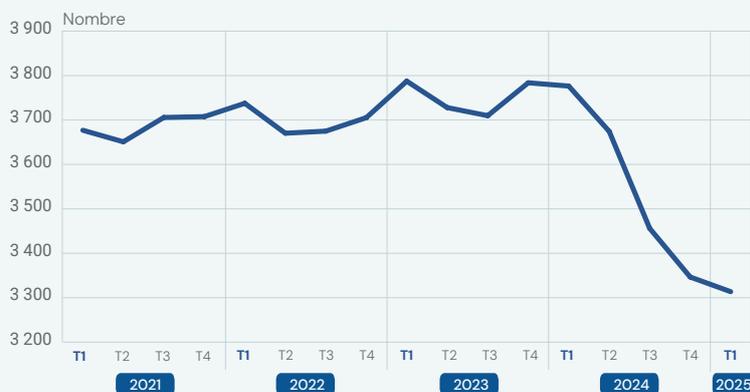
Dans la **métallurgie**, l'emploi n'a cessé de baisser depuis le pic à plus de 5 000 salariés atteint en décembre 2023.

Encadré 3 : Près de 500 emplois de moins en un an dans les centres hospitaliers

Entre mars 2024 et mars 2025, l'emploi dans les centres hospitaliers (hors CMS provinciaux), privé et public confondus, diminue de 12 %, soit 460 salariés de moins en un an. Après avoir atteint leur plus haut niveau en fin d'année 2023, les effectifs reculent fortement dès le 2^e trimestre 2024.

Les centres hospitaliers ont perdu 12 % de leurs effectifs en un an

Évolution de l'emploi salarié dans les centres hospitaliers (hors CMS provinciaux)



Sources : Isee - Cafat - Données disponibles au 11/08/2025

Cette diminution s'explique principalement par la fermeture de l'usine de KNS, qui a entraîné le licenciement de la quasi-totalité de ses effectifs, mais concerne aussi les deux autres opérateurs du secteur, en difficulté eux aussi. En un an, la métallurgie a ainsi perdu un tiers de ses effectifs, soit près de 1 700 salariés.

Dans les **activités de réparation de machines et équipements mécaniques**, l'emploi diminue depuis le pic de septembre 2023. Sur un an, la baisse en volume est plus modérée que dans les autres sous-secteurs, avec une perte de 260 salariés. Elle s'explique par une réduction des effectifs au sein des entreprises de la place, à laquelle s'ajoute la fermeture de deux structures qui comptaient plus de 20 salariés.

En un an, l'industrie perd près de 4 000 emplois

Évolution de l'emploi salarié dans le secteur de l'industrie



Sources : Isee - Cafat - Données disponibles au 11/08/2025

1 700 emplois de moins dans le commerce

Au 1^{er} trimestre 2025, le secteur du **commerce** compte 8 600 salariés, soit une légère progression de 0,2 % par rapport au trimestre précédent (CVS). Cette légère hausse met fin à une série de baisses entamée depuis le 1^{er} trimestre 2023. Cependant, sur un an, le secteur affiche une perte nette de 1 700 emplois.

Ces suppressions se concentrent principalement dans le commerce de voiture et véhicules automobiles légers (en lien avec une baisse de 53 % des immatriculations de véhicules neufs sur la même période) ; de machines pour l'extraction ; et les supermarchés et les stations-service, fortement touchés par les incendies et dégradations survenus lors des émeutes à partir de mai.

Dans le commerce, les effectifs se stabilisent à un niveau bas

Évolution de l'emploi salarié dans le secteur du commerce



Sources : Isee - Cafat - Données disponibles au 11/08/2025

Le secteur de la construction extrêmement fragilisé

Au 1^{er} trimestre 2025, le secteur de la **construction** comptabilise 4 300 salariés, soit une nouvelle diminution de 2,6 % par rapport au trimestre précédent (CVS). Le niveau de l'emploi reste très en dessous du seuil des 5 000 emplois depuis le 3^e trimestre 2024, et s'établit à un niveau très bas, comparable à celui de décembre 1997.

Tous les sous-secteurs subissent des pertes d'emplois, mais elles sont particulièrement nombreuses dans les travaux de construction de bâtiments, de terrassement (spécialisés et courant), d'installations électriques et de maçonnerie.

L'activité de la construction ne redémarre pas encore

Évolution de l'emploi salarié dans le secteur de la construction



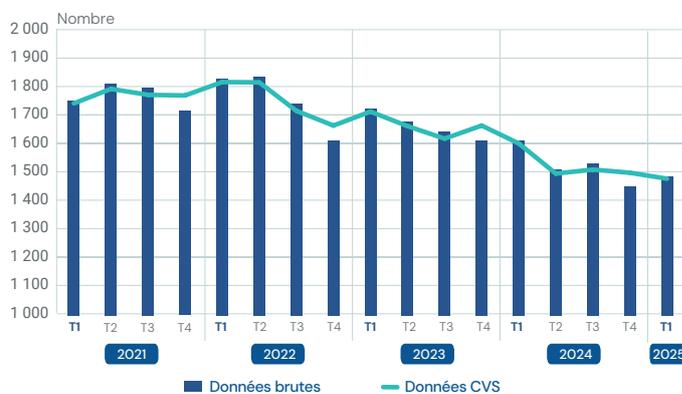
Sources : Isee - Cafat - Données disponibles au 11/08/2025

Nouvelle baisse de l'emploi dans l'agriculture

Malgré les objectifs annoncés pour renforcer l'autonomie alimentaire du territoire, le secteur de l'**agriculture** n'échappe pas à la tendance baissière. Au 1^{er} trimestre 2025, il compte 1 490 salariés, en baisse de 1 % par rapport au trimestre précédent (CVS). Cette nouvelle baisse porte le total des pertes d'emplois à 130 entre mars 2024 et mars 2025. Elle touche en particulier les activités de culture de légumes, d'élevage de bovins et de culture de fruits tropicaux.

En un an, l'agriculture perd encore 130 emplois

Évolution de l'emploi salarié dans le secteur de l'agriculture



Sources : Isee - Cafat - Données disponibles au 11/08/2025

Chiffres clés de l'emploi salarié au 1^{er} trimestre 2025

	Évolution par rapport au trimestre précédent <i>Données CVS (%)</i>	Évolution sur un an <i>(%)</i>	Niveau en fin de trimestre <i>(Données brutes)</i>
Effectifs employeurs privés	-1,2	-12,5	9 118
Emplois salariés du secteur privé (a)	-1,3	-15,5	56 223
<i>Détail par sous-secteurs du privé (b)</i>			
Agriculture, sylviculture et pêche	-1,4	-7,8	1 490
Industrie	-1,3	-20,9	12 162
Industries extractives	0,0	-9,0	1 539
Industries manufacturières (c)	-2,1	-24,7	8 961
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-1,4	-2,5	773
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	-0,4	-11,0	889
Construction (c)	-2,6	-25,5	4 311
Commerce	0,2	-16,4	8 603
Services	-0,9	-11,4	29 573
Transports et entreposage	-2,0	-15,8	3 587
Hébergement et restauration	1,7	-19,8	3 468
Information et communication	-2,5	-8,9	1 070
Activités financières et d'assurance	0,8	-6,0	2 516
Activités immobilières	-1,1	-12,5	622
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-2,5	-19,4	1 839
Activités de services administratifs et de soutien	-2,1	-9,3	5 425
Administration publique	-3,1	-8,4	814
Enseignement	0,2	-2,1	2 078
Santé humaine et action sociale	0,0	-9,7	3 361
Arts, spectacles et activités récréatives	0,8	-8,8	626
Autres activités de services	1,5	-5,4	2 368
Services domestiques	-1,5	-11,8	1 766
Activités extra-territoriales	6,5	10,2	33
Indéterminés (d)	///	///	84
Emplois salariés du secteur public	-2,5	-6,6	21 044
Contractuels	-4,7	-15,3	7 463
Fonctionnaires territoriaux	-0,6	-0,4	10 282
Fonctionnaires État (e)	-2,5	-3,0	3 299

* Les indicateurs présentés dans ce tableau sont très soumis à des variations saisonnières, c'est pourquoi les évolutions trimestrielles sont présentées corrigées des variations saisonnières (CVS) Unités : % ; nombre

(a) Hors militaires, stagiaires et régimes d'aide à l'emploi

(b) NAF rev2

(c) Les effectifs de KNS SAS, qui était immatriculée au RIDET dans le secteur de la construction, sont ici réaffectés au secteur de l'industrie manufacturière

(d) Cette catégorie regroupe les salariés dont l'entreprise est hors-territoire et ne possède pas de RIDET sur le territoire

(e) Hors Armées

Chiffres clés des entreprises au 1^{er} trimestre 2025

	Évolution par rapport au trimestre précédent <i>Données CVS (%)</i>	Évolution sur un an <i>(%)</i>	Niveau en fin de trimestre <i>(Données brutes)</i>
Démographie d'entreprises			
Créations (cumul du trimestre)	7,4	-17,5	1 194
Cessations (cumul du trimestre)	-36,7	-2,9	1 158
Entreprises ayant cessé leur activité suite à une liquidation judiciaire (cumul du trimestre)	28,8	13,6	67
	Évolution par rapport au trimestre précédent <i>(Point)</i>	Évolution sur un an <i>(Point)</i>	Niveau en fin de trimestre <i>(Données brutes)</i>
Moral des entreprises			
Indicateur du climat des affaires	2,7	-1,8	81,9

Sources : Isee ; Cafat ; IEOM, données disponibles au 11/08/2025

Unités : % ; nombre ; point



Source et méthode

Les statistiques concernant l'**emploi salarié** sont établies sur la base des déclarations faites par les employeurs auprès de la Cafat, pour la couverture sociale de leurs salariés.

Elles portent sur le nombre de **salariés ayant un contrat en cours au dernier jour du trimestre**, quelle que soit la durée de ce contrat ou le temps de travail (temps plein pendant une durée limitée, temps partiel pendant tout le trimestre...). Ces résultats ne renseignent donc pas sur la durée de travail, par opposition à des statistiques en équivalent temps plein.

Les stagiaires, élèves de l'enseignement technique, bénéficiaires d'une mesure d'aide à l'emploi, stagiaires en formation, PPIC, apprentis, intermittents, VCAT, etc., sont exclus du décompte.

Traitement

Les données déclarées auprès de la Cafat sont rapprochées par l'Issee de celles du Ridet, pour répartir les employeurs par secteur privé ou public.

Les salariés du privé sont ventilés selon l'activité principale de l'entreprise employeuse codifiée selon la **nomenclature NAF rev.2**.

Note : Les salariés employés par des entreprises dont le siège est situé hors-territoire de la Nouvelle-Calédonie et qui n'ont pas de Ridet local sont comptabilisés et affiliés à la catégorie « Indéterminée » pour le secteur d'activité.

Les salariés du public sont ventilés par statut (fonctionnaire Etat, fonctionnaire Nouvelle-Calédonie, contractuel).

Pour ne compter qu'une seule fois une personne qui aurait travaillé pour plusieurs employeurs au cours de la même période, les données brutes sont redressées par l'Issee en opérant une pondération par le nombre de contrats : ainsi un salarié qui aurait deux contrats actifs au cours d'une même période serait comptabilisé pour ½ auprès de chacun de ses employeurs.

Disponibilité des données

Les statistiques sont révisées à chaque nouvelle mise à jour, sur une période de cinq années glissantes, pour tenir compte des déclarations tardives ou des contrôles enregistrés par la Cafat. Elles sont produites au cours du 5^e mois après la fin du trimestre, pour disposer de résultats relativement stables. Toutefois, pour le secteur privé, des données provisoires peuvent être calculées à la fin du 2^e mois après la fin du trimestre.

La diffusion des statistiques concernant le secteur public a été suspendue pendant plusieurs trimestres, du fait de données sources incomplètes. Ce problème est désormais presque entièrement résorbé et le cas échéant les données manquantes représentent au plus 0,6 % de l'emploi public total. Aussi l'Issee fait le choix de reprendre la diffusion de ces résultats, avec les précautions de délai rappelées ci-dessus.



ISEE

INSTITUT DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
NOUVELLE-CALÉDONIE

Septembre 2025
Directrice de publication : E. Desmazures

Rendez vous sur www.isee.nc

